



**CERCLE DE TIR
NAMUROIS
ASBL**
Affilié à l'URSTBf sous le n° 05/66

Rue tir de Ronet, 1
5020 Flawinne
Téléphone : 081-73.79.65
N° entreprise : 413954032
N° de compte : 068-2323026-97
TVA :

ASSEMBLEE GENERALE DU CTN DU 13 MARS 2011

Participants:

Total des présents: 67
Total des procurations: 56
Total des votes qui pourront être exprimés: 123

Le président ouvre la séance à 10.00Hr et souhaite la bienvenue à tous.
Il demande une minute de silence pour les membres du club décédés durant l'année écoulée.

1. Approbation des procès verbaux des l'Assemblées Générales du 11 juin 2010.

Mr Claude DEGREGZ informe l'Assemblée sur l'interprétation correcte des statuts concernant la majorité des voix requises, en l'occurrence la majorité simple (la moitié des votes exprimés). La moitié des voix + une représentant une majorité absolue.

Moyennant cette rectification, les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

2. Rapport d'activités 2010.

Il commente brièvement le rapport d'activités 2010. Un exemplaire de ce rapport a été remis à chaque participant effectif lors du contrôle des cartes de membre et convocations à l'entrée de la salle.

Le président évoque alors le délicat problème du détournement d'argent commis par un ancien membre du conseil d'administration du club et ses suites judiciaires. Cet épisode est révolu sur ce dernier plan dans la mesure où l'intéressé ne fait pas appel de la décision du tribunal; les mesures visant à récupérer les fonds sont en cours.

Deux points dans le cadre de cet exposé initial doivent être mis en évidence:

a. La moyenne d'âge de nos membres est élevée; en d'autres mots, la relève n'est pas assurée ce qui pourrait conduire à une mort lente de notre club; une école de jeunes a été créée avec pour responsables, deux membres du CA: Mrs André DUBUISSON et Philippe REES.

b. Certaines installations sont vétustes et peuvent présenter un danger potentiel au point de vue sécurité physique; un programme de rénovation structuré est en cours d'élaboration.

Le président rappelle également l'existence du site internet du CTN, de la bonne collaboration avec les autorités militaires ainsi que du bon fonctionnement de notre cafétéria.

Enfin le président présente les membres du CA ainsi que les quatre candidats dont la candidature sera soumise au vote de l'AG. Il reste cependant dix postes vacants.

3. Examen des comptes de l'exercice 2010.

Compte de résultat et bilan 2010

Emmanuel SACRE le nouveau trésorier a été contraint de remettre à niveau les finances du club à l'aide d'un nouveau programme informatique. Comme chaque participant a reçu copie du bilan et du compte de résultat, il explique en détail la teneur de chaque rubrique.

Jean-Claude DUBUISSON interpelle le trésorier à propos du patrimoine du CTN; s'ensuit une vive discussion quant à la présence ou non de certains matériels; Michel BAUDINE estime que ce point est du ressort d'une assemblée du CA et pas de l'AG.

Rapport des vérificateurs

Monsieur René Lauwers était excusé pour cause de maladie.

Me Annick VASE, Mrs De RILA et MARTINUS ont vérifié les documents comptables à la date du 11 février 2011.

Tout était parfait; Annick VASE et Patrick MARTINUS congratulent chaleureusement le nouveau trésorier Emmanuel SACRE.

Approbation du compte de résultat et du bilan 2010.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité.

Décharge aux vérificateurs

A l'unanimité, décharge est donnée aux vérificateurs.

Décharge aux administrateurs pour leur gestion

A l'unanimité, décharge est donnée aux administrateurs pour leur gestion.

4. Désignation de 2 vérificateurs aux comptes et de 2 suppléants pour l'exercice 2011.

Sont nommés vérificateurs aux comptes, Mrs André Smets et Patrick Martinus.

Sont nommés vérificateurs aux comptes suppléants, Mme Annick Vase et Mr De Rila Michel.

5. Présentation et approbation du budget 2011 et 2012.

Cotisation 2012:

Le montant actuel de 100€ pour la cotisation annuelle est réparti en trois volets, soit 71€ pour le CTN, 28€ vont à l'URSTBF et 1 € vont à la FSTN. Ce montant est resté inchangé depuis plusieurs années; tenant compte de l'inflation et de la nécessité de budgétiser certains travaux urgents dans plusieurs stands, le CA propose d'augmenter uniformément le montant des cotisations de 10€ destiné au volet CTN.

La proposition d'augmentation de la cotisation est soumise au vote à main levée; elle est votée à la majorité, deux votes contre.

Les budgets 2011 et 2012 sont approuvés à l'unanimité.

6. Modification du règlement d'ordre intérieur.

Le règlement d'ordre intérieur est modifié en ce qui concerne la pratique de l'IPSC. Vu l'affluence de candidats, un second team est créé; les séances auront lieu les samedis en matinée au stand 4.

7. Election au conseil d'administration:

Les quatre candidats sortants et rééligibles sont élus ou voient leur mandat prolongé; il s'agit de:

Alexandre BAIOCCHI, Philippe DEGHELT, André DUBUISSON et Maurice ROSA

Nouveau candidat : Christian DENIS est élu.

Remise des prix:

Comme les années précédentes, les prix sous forme de munitions sont remis aux membres ayant participé aux différents concours.

Le président remercie une nouvelle fois l'assemblée et clôture la réunion de l'AG à 11.45Hr.